

Module la distillation et l'enfleurage à petite échelle des plantes à parfum, aromatiques et médicinales



Formation qualifiante en présentiel

4 et 5 mai 2026



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser des transformations de PPAM (micro distillation et enfleurage) en vue d'en extraire les principes actifs et odorants

Compétences visées :

- Comprendre et maîtriser l'ensemble des étapes des processus de micro-distillation et d'enfleurage à petite échelle
- Réaliser une claie d'enfleurage et son imprégnation
- Raisonner les quantités de plantes et fleurs à produire pour réaliser ces processus de transformation/extraction

CONTENU DE LA

1er jour - 7h :

- Matin : histoire de la distillation et des différentes techniques d'extraction des matières actives des PPAM
- Après-midi : terrain récolte de PPAM et rendements prévisionnels (poids de PPAM en frais, en sec, rendements en huile essentielle et en hydrolat) et traitement après récolte

2me jour - 7h :

- Matin : exemple de distillation (cuivre en micro distillation ou en petite distillation, ou inox en grande distillation) et décantation du distillat
- Après-midi : réalisation de deux claies d'enfleurage, récolte de fleurs selon disponibilités et premiers essais (avec deux corps gras différents).

Les stagiaires repartent avec leur claie d'enfleurage imprégnée et enfleurée avec des plantes ou fleurs disponibles choisies lors de la formation et avec un échantillon d'hydrolat issu de la distillation réalisée au cours de la formation.

Intervenant :

- Rémy Margiela, formateur CFPPA, producteur, transformateur de PPAM



Ce module peut être complété par le module **Créer son parfum**, qui vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser un atelier de production de plantes à parfum et à fleurs, pour maîtriser les étapes de réalisation d'un parfum artisanal.

RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21012



LIEU : terrain pédagogique du CFPPA



DURÉE & RYTHME : 14 heures
Horaires donnés à titre indicatif
8h30-12h00 13h30-17h00



PUBLICS CONCERNÉS :

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles en projet de diversification
- Particuliers



Groupe de 10 stagiaires maximum



PREREQUIS : aucun

Indicateurs non applicables, 1^{re} session mise en œuvre

0 %

de réussite à l'examen
(2025)

0 %

de satisfaction (2025)

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Rémy MARGIELA , référent pédagogique
04 75 26 90 42 | remy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant
d'effectuer des démarches de financement.

COÛT ET FINANCEMENT

- Personnel : 210.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 210.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF



Formation ouverte à partir de 6 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis, lors des ateliers,
argumentation sur les pratiques observées.
Attestation de suivi de formation.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan
écrit en fin de formation.

POURSUITES ET DEBOUCHES

- Activités agricoles
- Entrepreneuriat

Activité visée : mettre en pratique les acquis dans son entreprise
agricole ou son activité agricole.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole
180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM,
oliviers).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et outils de mise en situation, de
plantation
- Cours en salle
- Travaux de mise pratique sur le terrain

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
<http://www.levalentin.education/cfppa-nyons>

